

Annexe 2 Autorisation

Nous soussignés :

1°) Agissant en qualité d'usufruitier ou d'usufruitiers indivisaires :

- MME SANTAMARIA Daniele Saigne Villemagne 11310 SAISSAC

2°) Agissant en qualité de nu-proprétaire ou de nus-proprétaires indivisaires :

•

3°) Agissant en qualité de propriétaire ou propriétaires indivisaires :

•

Autorisons,

EDF EN France, Société Anonyme au capital de 100 500 000 Euros, dont le siège social est à Cœur Défense – Tour B – 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 434.689.915

Et,

Toute société qui lui soit affiliée en charge du développement de projets éoliens.

A réaliser toutes les démarches administratives nécessaires à l'implantation d'un parc éolien et notamment :

- Demande de Déclaration Préalable pour l'implantation de mât(s) de mesures du vent pour une durée minimale d'un an,
- Demande d'autorisation d'exploiter ICPE,
- Demande de permis de construire,
- Demande d'autorisation de défrichement le cas échéant et réalisation des démarches pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement diverses.

Et toute autre démarche nécessaire à la mise en place d'un parc éolien concernant nos terrains ci-dessous définis :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
Saissac	11310	La Ille	A	452
Saissac	11310	La Ille	A	467
Saissac	11310	Landelle	A	480
Saissac	11310	Landelle	A	485
Saissac	11310	Landelle	A	487

Soit au total 5 parcelle(s).

Cette autorisation est valable cinq ans à compter de la date de signature. (Sauf prorogation de deux ans).

Fait le 23/03/2015, à Saissac

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature(s) :